



Journal
d'informations
communales

MAI
2010

Lo Couralin

N°10

Lo Couralin

le Mot d'Humour

R'Humour

Une rumeur ! Enfin une rumeur ! Voilà enfin un événement intéressant. Une rumeur qui concerne – en plus – le sommet de l'Etat. Ça, ça a de l'allure ! Et nous alors, à notre petit niveau territorial, nous n'aurions pas droit, nous aussi, à notre petite rumeur ? Une vraie cette fois. Une rumeur à faire verdoyer d'envie un chef d'Etat. Au fait n'avez-vous pas entendu dire que dans le cadre de la lutte qui va encore s'intensifier contre les trafics de stupéfiants, tous les mots qui pourraient faire penser à la drogue seront supprimés du vocabulaire français ? Ainsi, une commission va être nommée prochainement par le préfet, placée sous la présidence du Maire, pour chercher à remplacer Came (drogue en argot) par un autre nom pour le village. Autre dernière nouvelle : au moment où la commune travaille sur un projet de reconversion du presbytère, l'évêché vient de nommer un curé – jeune en plus – sur la paroisse. Vous y croyez, vous, à ça ? Moi oui !

Cordialement YB

■ Sommaire

EditoPage 1

Informations MunicipalesPage 2

Les ÉcolesPage 3

AssociationsPage 4

Rédaction

La Commission culturelle

Impression

Imprimerie des 3 Vallées - Bardos

Lou Couralin

Tél. 05 59 56 02 75

email : loucouralin@orange.fr

Assainissement...



La loi sur l'eau de janvier 1992 a imposé sur l'ensemble du territoire national une politique uniforme de la gestion de l'eau tant pour la ressource de surface que pour les nappes souterraines. Cette loi transposée en droit français trouve son origine dans une directive européenne qui s'impose à l'ensemble des pays de l'union. L'objectif recherché est une réduction de l'impact de l'homme et de ses activités sur l'environnement et partant, une amélioration de la qualité de l'eau essentielle à la vie et à la santé de tous. Les directives européennes ont pour but de donner les grandes lignes de programmes à réaliser en laissant aux états le soin de régler dans le détail les applications sur le terrain à l'échelle nationale, régionale voire locale. Décider d'améliorer la qualité et la disponibilité de l'eau en général amèneront à devoir réglementer l'ensemble des actions qui peuvent avoir un effet direct ou indirect sur ce précieux liquide. Aujourd'hui nous sommes atteints par ce dispositif et des investissements certes importants sont à réaliser. Ceux-ci achevés, de nouveaux projets seront possibles. En 2010 notre commune se met aux normes pour garantir aux générations futures un meilleur environnement. Vous trouverez à l'intérieur de ce journal un 4 pages spécial assainissement à Came. Pour tout complément d'informations n'hésitez pas à vous adresser au secrétariat de la mairie.

La Commission Culturelle

■ Au Conseil Municipal

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille neuf, le 17 décembre, à 18 heures 30 minutes, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Robert MALOU, Maire.

Présents : MM. Mmes MALOU, BURDALES, LAPOUBLE, SERRES-COUSINÉ, LAFITTE, DUHALDE, DUCLAU, MONTERO, LAR-TIGOT, GARDERES, JALLEAU LONGUEVILLE.

Excusés : SALLENAVE-MENOU Céline, TROG Chantal, LAFAURIE Jean Marc, POMMIES Vincent

Pouvoirs : POMMIES Vincent à MONTERO Bernard

Secrétaire : Mme SERRES-COUSINÉ Christine

■ APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 20 OCTOBRE 2009

Après lecture du compte rendu par Madame SERRES-COUSINÉ, quelques précisions sont apportées.

La distribution du journal Lou Couralin par M. Barroumes devait être facturée à 120 €. La commune a reçu une facture de 140 €. Une mise au point doit être effectuée avec celui-ci.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

■ BOULANGERIE – Résultat, analyses des appels d'offres et choix des Entreprises

M. le Maire indique que le Cabinet Euskadi Architecture a effectué un très bon travail au niveau du déchiffrement des appels d'offre. Il donne lecture du rapport d'analyse des offres par le maître d'œuvre.

Après discussion, le Conseil Municipal décide d'attribuer le lot charpente et le lot zinguerie à la même entreprise, l'Entreprise Bardes.

Oui l'exposé de M. le Maire, après en avoir délibéré et compte tenu des critères exposés dans le rapport d'analyse des offres,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- DÉSIGNE l'entreprise BLSTP sise maison maison Gainean 64520 BARDOS afin de fournir les prestations définies pour le lot 1 - VRD, pour un montant HT de 69 248,25 €.
- DÉSIGNE l'entreprise IHIZÇAGA sise Quartier Menjou 64120 ST PALAIS afin de fournir les prestations définies pour le lot 2 - gros œuvre, pour un montant HT de 57 130,02 €.
- DÉSIGNE l'entreprise BARDES sise maison Akykelas 64520 CAME afin de fournir les prestations définies pour le lot 3 - charpente couverture, pour un montant HT de 28 793,37 €.
- DÉSIGNE l'entreprise BARDES sise maison Akykelas 64520 CAME afin de fournir les prestations définies pour le lot 4 - zinguerie, pour un montant HT de 2 518,80 €.
- DÉSIGNE l'entreprise LABAT sise rue Larroumette 64270 SALIES DE BÉARN afin de fournir les prestations définies pour le lot 5 - menuiserie bois, pour un montant HT de 6 803,00 €.
- DÉSIGNE l'entreprise MIROITERIE DU GAVE sise RN 117 64300 BAIGTS DE BÉARN afin de fournir les prestations définies pour le lot 6 - menuiserie alu, pour un montant HT de 21 326,00 €.
- DÉSIGNE l'entreprise ISOPLAC 64 sise 30. rue Georges Politzer 64340 BOUCAU afin de fournir les prestations définies pour le lot 7 - plâtrerie isolation, pour un montant HT de 12 413,00 €.
- DÉSIGNE l'entreprise ETCHART sise ZA rue Molter 40300 PEYREHORADE afin de fournir les prestations définies pour le lot 8 - peinture, pour un montant HT de 11 780,63 €.
- DÉSIGNE l'entreprise OYHAMBURU sise route de Garris 64120 ST PALAIS afin de fournir les prestations définies pour le lot 9 - carrelage - faïence, pour un montant HT de 19 774,17 €.
- DÉSIGNE l'entreprise SUDELEC sise 1, chemin de la Humère ZI St Etienne 64100 BAYONNE afin de fournir les prestations définies pour le lot 10 - électricité, pour un montant HT de 22 399,58 €.
- DÉSIGNE l'entreprise ARRABIDE sise ZI Maignon BP 402 64600 ANGLET afin de fournir les prestations définies pour le lot 11 - plomberie - sanitaire, pour un montant HT de 13 070,54 €.
- DÉSIGNE l'entreprise BENNINGER 64 sise rue des Pontots Le Forum 64100 BAYONNE afin de fournir les prestations définies pour le lot 12 - VMC, pour un montant HT de 3 962,28 €.
- DÉSIGNE l'entreprise BERROCCQ sise 124, place Aristide Briand 40300 PEYREHORADE afin de fournir les prestations définies pour le lot 13 - VMC, pour un montant HT de 9 966,97 €.
- DÉSIGNE l'entreprise EQUIPEMENT MODERNE sise ZI du Herre BP 19 64270 SALIES DE BÉARN afin de fournir les prestations définies pour le lot 14 - équipement boulangerie, pour un montant HT de 93 693,00 €.

■ MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT ADOUR URSLIA

M le MAIRE rappelle l'étude sur l'assainissement collectif communal engagée dans le cadre d'un transfert de compétence. L'étude est menée par le syndicat, financée avec l'Agence de l'eau et le Conseil général et réalisée par le cabinet 2AE qui étudie l'hypothèse d'un

service intercommunal. L'état des lieux a montré un écart important entre les niveaux de redevances communales, compris entre 0.77€/m³ et 2.10€/m³. Les modes de gestion expliquent en grande partie cette disparité : Intervention fréquente du budget général de la commune, faible prise en compte des charges de personnel communal, faible entretien du réseau (*hydro curage, renouvellement,...*), réglementation plus ou moins respectée en matière d'épandage, de sécurité du travail, de contrôle des branchements,...), non-respect des amortissements. Après l'état des lieux, le diagnostic prend en compte les contraintes techniques et réglementaires qui pèsent sur l'assainissement collectif. Cela aboutit à des prix d'équilibre de la redevance pour chaque commune que le syndicat appliquera dans l'hypothèse d'un transfert de compétence. Notamment :

1- Règles budgétaires avec :

- Affectation des frais de personnels techniques et administratif au budget annexe
- Dégagement d'excédent pour auto financer les grosses réparations sans recours excessif à la dette ou aux impôts

2 - Règle d'exploitation avec :

- Hydro curage systématique de 20% par an du réseau et des postes
- Evacuation des boues après plan d'épandage réglementaire
- Suivi par professionnels des stations d'épuration et des postes.

3 - Prise en compte des projets d'extensions tout en intégrant la baisse probable des taux de subvention

L'étude envisage la création d'un service unique géré par le syndicat au même titre que l'assainissement non collectif. Ce service sera l'interlocuteur unique pour les organismes financeurs, les prestataires, la police de l'eau... Il permettra de dégager des marges de fonctionnement pour un service professionnalisé à l'égard des communes, des usagers. La création de ce nouveau service est soumis à la modification des statuts du syndicat.

Cette modification concerne deux points clés :

- l'exercice de la compétence « assainissement collectif », soit la collecte des eaux usées, le traitement, l'évacuation des boues, le contrôle des branchements.
- la nature du syndicat qui devient SIVOM à la carte pour cette compétence

Il est admis que les usagers des communes ayant transféré la compétence au syndicat, conservent jusqu'en 2020 au plus tard un tarif de redevance différencié. Ce tarif devra permettre de respecter progressivement les trois conditions du diagnostic (règles de gestion, règles d'exploitation, anticipation des projets d'extension).

Les conseils municipaux sont appelés à délibérer pour :

- Approuver la modification des statuts du syndicat
- Décider de transférer la compétence de l'assainissement collectif au syndicat. Cette délibération sera accompagnée de l'acceptation des nouvelles règles d'administration du service et de ses répercussions de la redevance jusqu'en 2020.

Après 2020 un système de lissage sera opéré entre les redevances de façon à avoir un tarif unique à l'horizon 2025 - 2030.

Le conseil municipal, entendu l'exposé du Maire,

Après en avoir libéré,

- VU la délibération du syndicat Adour-Ursuia en date du 24 novembre 2009 prise pour la modification de ses statuts,
- ACCEPTE la modification des statuts du syndicat intercommunal Adour-Ursuia d'Assainissement selon le texte énoncé par M. le Maire et transmis en annexe de la présente délibération.

Les principales modifications portent sur la nature du syndicat qui devient « à la carte » pour la compétence supplémentaire qui porte sur l'assainissement collectif.

- PREND ACTE, que seules les communes ayant fait connaître leur volonté de transférer par délibération pourront bénéficier du service commun pour cette compétence de l'assainissement collectif mis en place au niveau du syndicat intercommunal.

- DÉCIDE de reporter la décision de transfert de la compétence lors d'une prochaine réunion au plus avant juin 2010.

QUESTIONS DIVERSES

Salle de sport

M. BAREYRE demande s'il serait possible de trouver quelqu'un d'autre pour la gestion de la salle de sport.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 30.

■ Les Écoles

ÉCOLE PUBLIQUE DE CAME

Sécurité Routière

Mardi 9 mars, les élèves de CM ont passé l'épreuve pratique de la sécurité routière. Les gendarmes avaient préparé un circuit dans la cour de l'école, et par groupe de cinq nous devons circuler en faisant bien attention aux panneaux. Malgré les recommandations faites avant l'épreu, beaucoup d'infractions ont été relevées : rond point pris à l'envers, stop grillé, refus de priorité etc... Les gendarmes ont été très indulgents cette fois ci et nous avons obtenu notre certificat. Mais il faudra être plus prudent sur la route et très concentré.

Spectacle à Biarritz : Les signes

Jeudi 11 mars les classes de CE et CM ont assisté à une pièce théâtrale intitulée « Les signes » de la compagnie Méli Mélo Fabrique. Deux acteurs ont interprété l'histoire :

Les enfants sont superstitieux ! Blanche n'échappe pas à la règle et fait attention aux « signes », car elle sait que si elle les oublie, des choses graves vont arriver. Et badaboum, lorsque cela se passe, ses parents se séparent ! Elle va alors tout faire, avec l'aide de son ami Alexandre, pour les réunir à nouveau... Le thème du divorce est évoqué dans ce spectacle avec beaucoup d'humour et de tendresse.

On a trouvé les personnages supers, et très amusants malgré la gravité du sujet. C'était un beau spectacle

Visite de la ferme Bertranine

Le mardi 13 avril dans le cadre de l'opération « fermes ouvertes » organisée par la FDSEA les élèves de Cm sont allés visiter la ferme Montagnés. Très chaleureusement reçus par Nathalie nous avons dans un premier temps découvert les chevaux dans leur box. Ce sont essentiellement des lusitaniens (*origine du Portugal*). Ensuite à l'extérieur nous nous sommes familiarisés avec de nombreux animaux surprenants (*cheval de trait, jars, chèvre, lama, petite vache des alpes fournissant le lait pour la raclette, furet...*) Nous avons posé de nombreuses questions auxquelles Nathalie a répondu. L'après midi s'est terminé par un petit goûter frugal. En classe nous avons rédigé un compte rendu de visite. Merci encore à l'accueil que nous a réservé Nathalie.



Concert symphonique à Bidache

Le jeudi 15 avril, à l'initiative de M. Goueytes responsable de l'Ecole de musique les élèves de CE et de CM ont assisté à un très beau concert de musique classique. Tout d'abord nous avons pu savourer la truite de Schubert ensuite nous avons écouté un extrait de Pierre et le loup. Enfin l'orchestre interprétait magnifiquement des morceaux du Carnaval des animaux de Saint Saëns. Pour beaucoup d'entre nous c'était la première fois que nous assistions à ce type de spectacle. Ce fut un moment fort agréable, l'interprétation des musiciens était magnifique. Dans l'avenir nous espérons participer à nouveau à ce type de concert, la musique classique est encore peu connue de notre univers musical et pourtant si belle...



APE

Le dimanche 9 mai, à l'issue de la messe, nous invitons tous les camots à se rendre au foyer, où nous aurons le plaisir de vous offrir l'apéritif. C'est à cette occasion, qu'aura lieu le tirage de la bourriche ; les carnets de tombola sont d'ores et déjà en vente; nous vous remercions de réserver un bon accueil à nos vendeurs.

Nous organiserons également, dès 10 heures du matin, une vente de gâteaux (*petits et grands*). **Le dimanche 23 mai**, c'est pour le **16^{ème} vide grenier**, que nous vous donnons rendez-vous non stop de 6h00 à 19h00 avec plus de 100 exposants ! Tout au long de la journée, vous pourrez venir chiner...vendre...déguster le repas du midi...manger des crêpes...passer un bon moment; il y en aura pour tous les goûts. Vous avez la possibilité de réserver un emplacement : **inscriptions au 05 59 56 46 95**. C'est grâce à votre participation que chacun de nos enfants peuvent participer à plusieurs sorties scolaires chaque année. Nous vous en remercions par avance.

ÉCOLE NOTRE DAME

CROUPIONADE 2010 : Encore une réussite !

Est-ce en suivant le halo de fumée que les 300 convives ont gagné la salle des fêtes pour déguster les croupions de canard ? En tous les cas, le beau temps et une ambiance chantante étaient également au rendez-vous, ce qui a fait, qu'encore une fois, la journée s'est prolongée bien après la tombée de la nuit... Cette manifestation connaît un succès grandissant d'année en année et c'est avec un immense plaisir que nous remercions tous ceux qui ont participé à la réussite de cette journée...

Un grand merci de la part des enfants et des familles, et rendez-vous l'année prochaine !



TBI : on l'attendait ! Il est arrivé !

Les enfants trouvent dorénavant plus de plaisir et de motivation à travailler avec ces outils qui font partie de leur quotidien. Ils pourront s'adapter aux nouvelles technologies et ce de la maternelle au CM. Tous les niveaux et toutes les matières sont en effet accessibles via l'école numérique rurale. Les enseignants accèdent aussi en grand format aux ressources pédagogiques dans tous les domaines. Le Tableau Blanc Interactif permet vraiment d'avoir des conditions de travail géniales. Cela va être un plus pour certains enfants, c'est indéniable. Le côté interactif va leur donner la possibilité d'avancer et de progresser plus facilement. De plus, les 9 ordinateurs portables de la classe numérique mobile sont un complément indispensable pour le travail en atelier dans nos classes à multi niveaux.



Sécurité routière

Comme chaque année les élèves du CM2 ont participé à la séance de sécurité routière encadrée par la gendarmerie de Bidache. Nos cyclistes en herbe peuvent désormais se déplacer sans problème car ils ont tous obtenu leur diplôme de sécurité routière. Bravo !

Visite chaisier

Dans le cadre du printemps de la chaise, nous avons été invités à visiter un atelier et le musée de la chaise. Conformément au programme de découverte du monde, les GS-CP ont pu découvrir les outils d'autrefois et d'aujourd'hui nécessaires à la fabrication d'une chaise. Leurs multiples questions ont montré un intérêt certain pour cet artisanat. Un grand merci à M. Lataillade pour sa gentillesse et sa disponibilité. Nous avons pu aussi admirer les chefs-d'œuvre des enfants d'Arancou exposés dans les ateliers. Une artiste peintre les avait aidés à s'exprimer et le résultat de ces quelques séances a été très concluant.



Atelier scientifique

Une jeune étudiante en sciences est venue animer avec les CP, un atelier pédagogique sur le thème de l'air. Les enfants ont participé activement à des expériences pour découvrir l'existence de l'air.

« je trempe le verre dans l'eau avec un sopalin et quand je le sors, le sopalin est sec ! Pourquoi ? » Demande Théo. « On met la bouteille dans l'eau, le ballon se gonfle ! Et quand on sort la bouteille, le ballon est dégonflé » s'étonne Angela.



Fête d'école

La fête de notre école aura lieu cette année le samedi 19 juin à la salle des fêtes de Came. A vous de deviner quel groupe de chanteurs des années 80 sera à l'honneur cette année ! La soirée musicale sera inspirée des pages de notre calendrier... Parents, grands-parents et amis notez déjà ce rendez-vous sur vos agendas.

Inscriptions pour la rentrée 2010-2011

Il faut y penser d'ores et déjà ! Madame Béatrice DUFAUR DARRIEU-MERLOU, Directrice, reçoit les parents sur rendez-vous. Vous pourrez la joindre au 05.59.56.03.63.

■ Informations Communales

NAISSANCES

- Le 16 février est né à Bayonne, Nathan fils de Frédéric LABAT et de Stéphanie DARROTCHACHE, maison Haouriou.
- Le 3 mars est née à Orthez Léna Marie fille de Joël COLET et de Magalie MARION, Chemin Arrosen. *Bienvenue à ces nouveaux camots et félicitations à leurs parents.*

DÉCÈS

- Le 15 avril, René MONTAGUT, domicilié maison Thicoun est décédé à Bayonne dans sa 84^{ème} année. *Nous adressons à sa famille nos sincères condoléances.*

RECENSEMENT MILITAIRE 1^{ère} et 2^{ème} PÉRIODE

Les jeunes nés avril, mai, juin 1994 doivent venir se faire recenser à la mairie.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

À propos du tri...

Les résultats en 2009 - Mention assez bien !!

En 2009 sur la communauté des communes du pays de Bidache, 49 tonnes d'emballages, 192 tonnes de verre et 103 tonnes de jour-

naux, revues, magazines ont été triés. Cependant, la quantité de journaux- revues-magazines collectée a baissé par rapport à 2008 et le refus de tri avoisine toujours les 25%.

Ces résultats sont encourageants mais encore insuffisants sachant que chaque année un habitant produit environ 210 kg de déchets recyclables.

QUELQUES CHIFFRES : En 2009, le coût d'enfouissement d'une tonne d'ordures ménagères était de 104 € et passe à 108 € la tonne en 2010. En effet, une taxe, la TGAP ou Taxe Générale sur les Activités Polluantes constitue une part fixe sur le coût d'enfouissement. Durant les années à venir, cette TGAP ne va cesser d'augmenter. Il est donc dans notre intérêt d'améliorer nos performances de tri et de réduire les tonnages d'ordures à enfouir.

De plus, lorsque nous mettons de mauvais emballages dans le conteneur jaune, ceux-ci seront mis de côté au centre de tri et seront considérés comme des erreurs de tri. Ces erreurs, constituées d'emballages non recyclables, vont être acheminées jusqu'au centre d'enfouissement avec les ordures ménagères. Le coût de traitement des refus issus de la collecte sélective (*tri + transport + enfouissement*) s'élève à 410 € hors taxe soit 4 fois le prix de traitement des ordures ménagères.

C'est pourquoi il est important d'effectuer correctement le tri.

Nous comptons sur chacun de vous pour voir nos résultats progresser en 2010.

■ Associations

LE COMITÉ DES FÊTES

Lors de l'Assemblée Générale qui a eu lieu le samedi 20 février 2010, le Comité des Fêtes a élu un tout nouveau bureau. Ont été élus en tant que présidents Alain GRASIDE et Adrien LABADIE. En vice-président Mickael JARRY. En ce qui concerne la trésorerie, Yannick NAHARBERROUET occupe à présent le poste, avec comme vice trésorier, Florence HENRY. La nouvelle secrétaire élue est Marina BAREYRE, avec à ses côtés Sandra NAHARBERROUET en tant que vice-secrétaire. Les membres du Comité tiennent à saluer et remercier les anciens membres du bureau pour leur travail et leur dévouement durant ces nombreuses années, au service de l'association.

Nous vous donnons rendez-vous
le **SAMEDI 8 MAI 2010**,

pour notre traditionnel bal de mai.

Au repas cette année : Assiette de crudités / Moules - Frites / Fromage / Eclairs au chocolat / Café / Digestif / vin compris.

Adulte : 12 € et Enfant : 8 €.

La sono Star Music animera la soirée.

Le bal se terminant tôt suite à un arrêté, nous vous invitons à arriver de bonne heure cette année. Dès 19h30. *En espérant vous voir nombreux à bientôt*

CLUB ENTER NOUS

L'Assemblée générale du club Enter Nous a eu lieu le jeudi 25 février au foyer. Après un moment de silence observé en mémoire de nos adhérents défunts, lu le rapport moral et financier et répondu aux questions diverses le bureau fut reconduit dans sa totalité. Nous tenons à remercier M. le Maire qui nous autorise à faire toutes nos réunions au foyer, ainsi que les chasseurs de gros gibier qui encore une fois nous ont offert le chevreuil. Les services de Pédiatrie des Hôpitaux de Pau et de Bayonne ainsi que N D du Refuge à Anglet félicitent et remercient toutes les dames qui tricotent, fournissent de la layette ou des petites couvertures. Mesdames continuez car malheureusement la demande est très importante.

Cette année le club organise 3 sorties de 1 jour

1^{ère} sortie : Vendredi 25 juin BISCARROSSE

Prix de la sortie : 40 € S'inscrire avant le 16 juin

2^{ème} sortie : St Bertrand de Comminges : début Septembre

3^{ème} sortie : début octobre : à déterminer

Pour le bureau et amicalement : J.- Lenguin.

AÏMA

Le Dimanche 6 Juin, à 11 heures, AÏMA inaugurera, en présence d'élus du canton, un jardin solidaire, toujours à Bardos, à « Eyhartzia ».

En effet, la bourse d'échanges - Le Coin du Tro Cœur -, ouverte il y a un an maintenant, continue à attirer des trocoeurs, anciens et nouveaux. Alors, on a envie d'étendre le principe de l'échange : des plants, des semences, des légumes et des fleurs, des outils de jardin, du matériel, pourront être troqués. Et le temps des jardiniers volontaires sera aussi comptabilisé et pourra être ensuite échangé contre des productions de ce jardin.

Peut-être serez-vous intéressé pour découvrir ce nouveau projet ?

Vous pouvez dès maintenant venir voir comment tout cela se met en place. Et venir le 6 Juin, pour l'inauguration et le traditionnel verre de l'amitié. Et venir ensuite échanger votre temps, vos végétaux, vos talents, votre énergie, votre bonne humeur...

D'autre part, des statistiques sur la provenance des trocoeurs permettent de vérifier le caractère très local de ce nouveau service.

État : Mars 2010, sur 285 trocoeurs

CANTON de BIDACHE :	160 soit 56 % dont
BARDOS :	76 soit 27 %
CAME :	35 soit 12 %
BIDACHE :	25 soit 9 %
COTE BASQUE :	37 soit 13 %
PAYS BASQUE intérieur :	41 soit 14 %
SUD DES LANDES :	36 soit 13 %
AUTRES :	11 soit 4 %



LOUS HARDITS

Séance récréative

Les 27 et 28 Mars 2010 a eu lieu la séance récréative organisée par la Batterie Fanfare « LOUS HARDITS ». Le public a pu apprécier les différents tableaux proposés tels que les sketches devant les rideaux, les pièces de théâtre, les danses et les chants. Nous tenons à remercier tous les enfants,

acteurs, Lous Cantayres, les répétiteurs et toutes les personnes qui nous ont aidés à réaliser un joli spectacle. Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour la fête des rameaux.



Concours régional des batteries Fanfares

Comme annoncé dans la dernière parution, la Batterie Fanfare LOUS HARDITS organise le Concours Régional des Batteries Fanfares de L'Union Basque qui aura lieu le **DIMANCHE 16 MAI** à CAME. Les personnes qui souhaitent se joindre à nous pour nous aider à réaliser cette journée sont encore les bienvenus. (*buvettes, Parking, Sandwich, service à table etc...*)

Pour tous les bénévoles, la préparation aura lieu le Samedi 15 mai à partir de 9h00.

Voici le programme de la journée

À partir de 8h : Concours d'ensembles au centre du village

À partir de 9h : Concours Promotion Grand Prix National sur la place du village

9h30 : Messe Solennelle en l'église St Martin animée par « LOUS HARDITS »

13h30 : Déjeuner des Batteries Fanfare sur la place du village

16h00 : Festival de musique dans la salle des Fêtes

18h30 : Remise des prix

Buvettes et stands de restauration se tiendront à votre disposition toute la journée.

Nous vous attendons nombreux afin de passer une agréable journée musicale.

À très bientôt « LOUS HARDITS »

Lou Couralin
LO COURALIN

Les articles publiés dans le présent numéro vous sont restitués dans la forme rédactionnelle des auteurs. Vous souhaitez recevoir Lou Couralin par email en plus du format papier, alors envoyez-nous votre adresse sur loucouralin@orange.fr.
Lou Couralin n°11 sortira fin juin. Merci de nous faire parvenir vos articles avant le jeudi 15 juin.